



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE TINGWICK**

**Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement numéro 2023-423 relatif à la démolition d'immeubles**

Lors de sa séance ordinaire tenue le 6 février 2023 le Conseil de la Municipalité de Tingwick a adopté le premier projet de règlement relatif à la démolition d'immeubles.

Ce projet de règlement a comme principal objectif d'assurer un contrôle des travaux de démolition complète ou partielle d'un immeuble, de protéger un bâtiment pouvant constituer un bien culturel ou représenter une valeur patrimoniale, mais également d'encadrer la réutilisation du sol dégagé.

Ce projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'approbation référendaire.

L'assemblée de consultation publique aura lieu le 6 mars 2023, à 18h30 au 12, rue de l'Hôtel-de-Ville, Tingwick, J0A 1L0.

Toute personne qui désire consulter le projet de règlement peut le faire au bureau municipal ou demander une copie du règlement par écrit, soit par courriel ou soit par la poste.

Donné à Tingwick ce, 23 février 2023

Chantale Ramsay  
Directrice générale et greffière-trésorière